

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril à 18 h 10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil communautaire de DELLE, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président..

**Étaient présents** : Mesdames et Messieurs Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, François BRUEY, Jean-Marc BULET, Jonathan CERAUDO, Isabelle COINTOT, Priscilla COTTET, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Laurence ESPINOSA, Jean-Louis FLEURY, Vincent FRÉARD, Philippe GARNIER, Jean-Louis HOTTLET, Peggy HOUDELAT-LECOMPTE, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Eric MANGIN, Thierry MARCJAN, Sylvie MENNY, Anaïs MONNIER-VON AESCH, Martine MOUGIN, Robert NATALE, Jean-Marc PELLETIER, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Cyprien SCHIGAND, Jean-Michel TALON, Sébastien THEVENEAU, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT, Agnès VERONES et Frédéric WERSINGER **membres titulaires**.

**Étaient excusés** : Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Yves CARPENTIER, Catherine CLAYEUX, Jean-Jacques DUPREZ, Caroline ERNST, Céline HAMADI, Hamid HAMLIL, Fabrice PETITJEAN, Emmanuelle PY, Claudia RERAT et Kristina STOJANOVIC.

**Avaient donné pouvoir** : Lounès ABDOUN-SONTOT à Isabelle COINTOT, Yves CARPENTIER à Jean-Marc PELLETIER, Caroline ERNST à Thomas BIETRY, Céline HAMADI à Anissa BRIKH, Hamid HAMLIL à Gilles COURGEY, Fabrice PETITJEAN à Cyprien SCHIGAND, Emmanuelle PY à Jean-Michel TALON, Claudia RERAT à Christian RAYOT et Kristina STOJANOVIC à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 9 avril 2026	Le 9 avril 2026	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	48

Le Président à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Roland DAMOTTE est désigné.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

**2026-04-20C Budget Centre Aquatique – Affectation du résultat de l'exercice 2025**  
*Rapporteur : Thomas BIETRY*

*Vu le compte administratif 2025 et notamment l'état II-A1 ;*

*Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 du Budget annexe Centre Aquatique d'un montant de 296 111,25 € (Deux-cent-quatre-vingt-seize mille cent-onze euros et vingt-cinq centimes) ;*

*Vu le déficit d'investissement de l'exercice 2025 du Budget annexe Centre Aquatique d'un montant de 286 773.84 € (Deux-cent-quatre-vingt-six mille sept-cent-soixante-treize euros et quatre-vingt-quatre centimes)*

*Vu le déficit d'investissement de l'exercice 2025 du Budget annexe Centre Aquatique d'un montant de 19 786.62 € (Dix-neuf mille sept-cent-quatre-vingt-six euros et soixante-deux centimes).*

**Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'affecter en réserve au compte 1068 du Budget annexe Centre Aquatique la somme de 296 111,25 € € (Deux-cent-quatre-vingt-seize mille cent-onze euros et vingt-cinq centimes) correspondant au solde positif de la section de fonctionnement du budget annexe.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Christian RAYOT</p>
<p><b>Et publication ou notification le</b></p>	<p><b>MARDI 12 MAI 2026</b></p>
<p>Le Président, Christian RAYOT</p>	 

